

# Le bâti agricole au cœur des paysages creusois



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



# Enjeux, atouts et contraintes . . .

## Un contexte local à prendre en considération



Témoin d'activités économiques productives, élément constitutif d'un paysage maîtrisé par l'homme, les bâtiments agricoles, qu'ils soient d'élevage ou de stockage, quelle que soit leur taille, ponctuent la campagne.

Au titre de la préservation des paysages et d'un urbanisme raisonné de nos villes et villages, il s'agit de porter un regard sur leur positionnement, leur forme et les matériaux utilisés afin de **maintenir un dialogue important avec l'existant**.

Pendant longtemps, le rassemblement des principales fonctions a été l'une des caractéristiques de l'habitat rural creusois, réunissant sous le même toit hommes et bêtes et permettant de passer d'un espace à un autre sans sortir de la maison. Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que la grange-étable sera séparée. La richesse de l'architecture rurale, toujours visible, représente bien le témoignage vivant de l'équilibre entre l'homme et le milieu naturel. **La maison creusoise est solide et fortement ancrée dans son site**, édifée avec savoir et patience dans le temps en fonction de critères sociaux contraignants.

Aujourd'hui, les exigences, d'un point de vue environnemental et du bien-être animal, ne permettent bien souvent plus de conserver en activité les bâtiments agricoles anciens. La taille des troupeaux, des engins et des exploitations agricoles elles-mêmes nécessitent des agrandissements et la construction de nouveaux bâtiments.

Ainsi, l'implantation d'un bâtiment agricole devra respecter une certaine distance avec toute habitation. Selon la taille et le type d'exploitation, le projet sera soumis à la Réglementation Sanitaire Départementale (RSD) ou bien l'ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Si ces normes se justifient à bien des égards, d'un point de vue urbaniste, ceci entraîne souvent une rupture dans la structure d'un village, effilant son tissu. Il est alors important de trouver d'autres moyens, notamment par l'architecture, pour maintenir ce dialogue avec l'existant.

Comme l'illustre le schéma ci-contre, construire un bâtiment agricole réunit, pour le porteur de projet, de nombreux enjeux, tant d'un point de vue fonctionnel, administratif, social, environnemental et paysager.

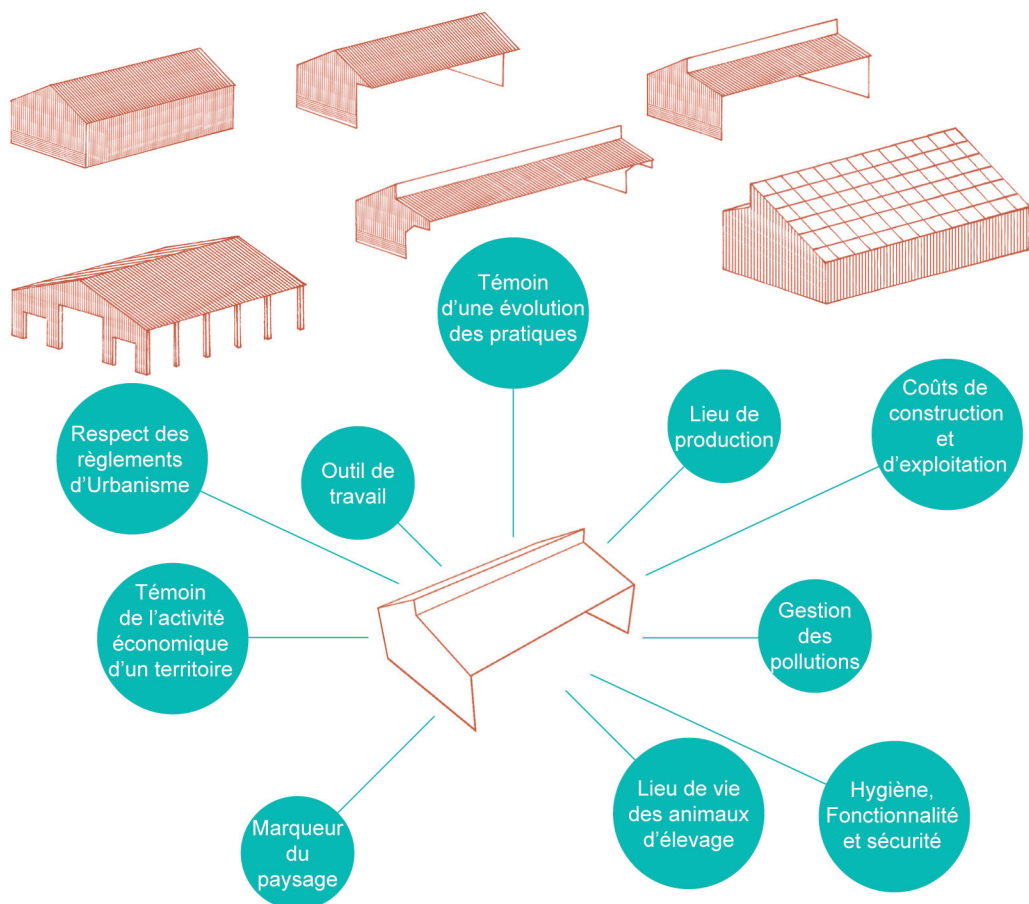


# ... du bâti agricole

## Bâtir son projet avant tout

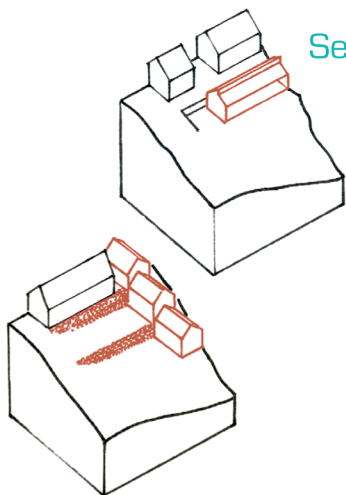
Il est donc très important de bien définir le projet, les attentes et les besoins, ainsi que la prise en compte du contexte local. Il s'agit autant d'améliorer des conditions de travail des agriculteurs et de vie des animaux que de **valoriser une activité agricole sur le territoire**.

Il est aussi conseillé de bien s'entourer pour réaliser au mieux son projet. La Chambre d'Agriculture, la Direction Départementale des Territoires, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine et le CAUE sont des interlocuteurs privilégiés qui peuvent apporter un soutien concret au maître d'ouvrage du bâtiment.



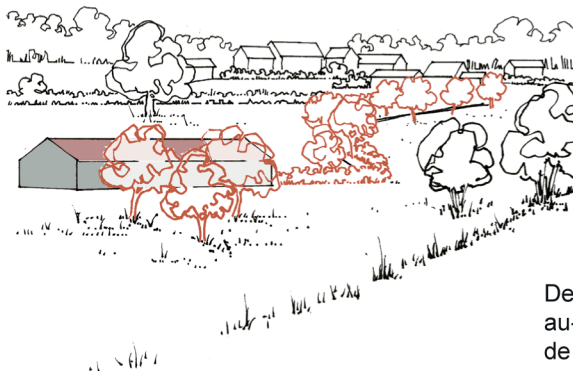
# Une implantation en fonction de l'usage et du lieu

## Selon une topographie et des vents dominants



Bien implanté dans son relief, un bâtiment permettra de limiter les coûts de terrassement. Il est donc nécessaire de mettre à profit le dénivelé du terrain, implantant le bâti, si possible, **perpendiculairement à la ligne de pente** afin d'éviter les déblais et remblais trop importants. S'il est parallèle à la pente, il est préférable de fractionner le bâtiment et de créer des terrasses. La topographie, comme l'orientation du bâtiment, permettront de se protéger des vents dominants. Les bâtiments d'élevage comme de stockage seront orientés pour présenter la partie ouverte vers le Sud / Sud-Est. Une haie bocagère, bien constituée, sera également une bonne protection contre les vents et un ensoleillement trop direct.

## Selon un environnement bâti



Ce même motif de la haie bocagère peut avoir une autre utilité. En effet, alors que dans bien des cas, le nouveau bâtiment agricole se retrouve déconnecté du tissu du village, la plantation d'une haie bocagère, ou bien celle d'arbres le long du chemin d'accès peut permettre de **créer un lien physique entre le nouveau bâti et l'ancien**.

De même, la plantation de bosquets d'arbres au-devant du bâtiment agricole permet de **casser visuellement la linéarité de la construction**.

## Selon la course du soleil

Si les bâtiments d'élevage et de stockage répondent, par leurs formes, précisément à un usage, les bâtiments à couverture photovoltaïque s'affranchissent très souvent de ces règles et de ces gabarits. Très souvent beaucoup plus hauts, orientés plein Sud, avec des pentes de toit particulières, ils renvoient davantage à un vocabulaire industriel qu'agricole. Pour cela, leur impact visuel est bien souvent plus important qu'un bâtiment agricole classique.

Il est donc important de veiller à la nature et la qualité des matériaux, les coloris proposés et le traitement des abords trop souvent négligé.





# des architectures en réponse à des besoins



## Une forme induite par une organisation

La forme d'un bâtiment agricole traduit son usage. Ainsi, un bâtiment de stockage différera d'une stabulation. Dans la Creuse, l'élevage bovin représente une grande part des activités agricoles. À ce titre, il est possible d'observer deux formes de stabulations, à travée extérieure ou à travée centrale. Le premier cas est le plus courant, créant des bâtiments longs et étroits. Avec une travée centrale, le bâtiment devient souvent plus massif.



## Une organisation fonctionnelle et soignée des abords

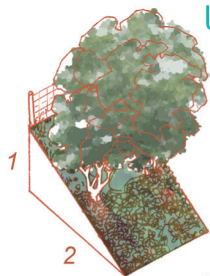
À l'image du bâtiment construit, ses abords doivent être fonctionnels et optimisés. De plus, ils doivent participer totalement, aux yeux des riverains comme des personnes de passage, à l'image que l'agriculteur veut donner de son exploitation comme de sa production.

Ainsi, il est conseillé d'organiser et gérer au mieux les espaces de dépôt et de stockage des matériaux et des déchets. Il sera donc évité de les disposer du côté de la route ou bien visibles depuis le point de vue principal.

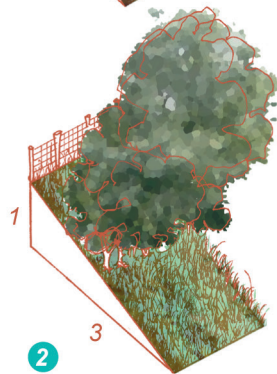
Les espaces de circulation seront, de préférence, perméables à semi-perméables, en stabilisé ou grave compactée. Les abords moins sollicités seront enherbés et plantés, de préférence, d'essences arbustives et arborées bocagères. À l'entrée de l'exploitation, un arbre de haut jet, tel un **Hêtre** ou un **Tilleul**, pourra être planté, reprenant un motif traditionnel qu'il est encre possible d'observer.

Les talus, résultat des terrassements, seront aplanis au maximum, dans un rapport de un pour deux (1) (voire un pour trois (2)), afin de faciliter l'implantation d'une strate arbustive et arborée bocagère indispensable au maintien des terres. Cette haie haute protégera d'autant mieux le bâtiment (3).

À proximité des bâtiments d'exploitation comme de l'habitation, vergers, potagers et prairies fleuries constitueront de parfaits espaces de transition entre zone bâti et terres agricoles.

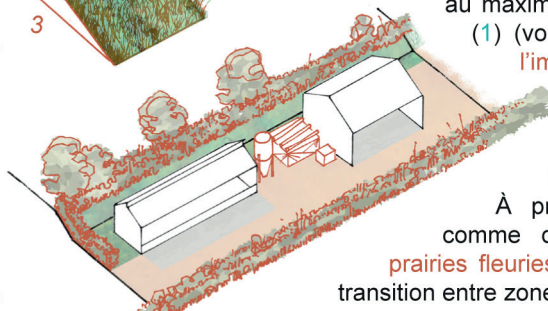


1



2

3



# des matériaux ...

## De l'acier



### Avantages / Inconvénients

- Robustesse du matériau ;
- Choix de différents coloris de toitures et de bardages ;
- Mauvaise isolation thermique et phonique ;
- Mauvaise résistance au feu.

Une construction métallique peut apporter un volume intérieur plus épuré, très confortable pour le travail de l'agriculteur. Si sa volumétrie et le choix des couleurs sont judicieux, il peut s'intégrer dans son environnement.



## Du bois



### Avantages / Inconvénients

- Robustesse et souplesse du matériau, demandant un entretien minimal ;
- Très bonne régulation hygrométrique du matériau assurant un confort accru des animaux ;
- Bon isolant thermique et phonique ;
- Patine du bois assurant une bonne intégration dans son environnement proche ;
- Matériau écologique 100% recyclable
- Possibilité de travailler avec la filière sylvicole locale.

Le bois, lorsqu'il ne reçoit pas de traitement particulier mais grise naturellement avec le temps, présente une grande capacité à s'insérer dans son environnement. D'autant plus lorsque le volume même du bâtiment respecte une certaine logique d'implantation et d'échelle avec les constructions voisines.

Présentant de nombreux avantages, une construction en bois peut employer différentes essences, comme l'Épicéa, le Douglas, le Mélèze ou le Cèdre Rouge. Ces deux dernières ne nécessitent, par ailleurs, aucun traitement particulier.

De plus, il est possible de créer un jeu visuel et graphique intéressant selon le sens de pose d'un bardage en bois : vertical, horizontal ou oblique.

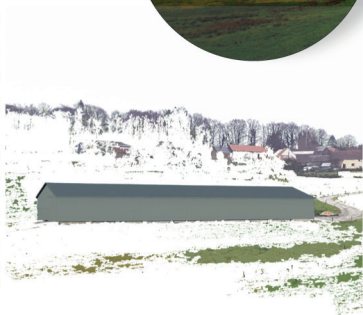


# ... et des couleurs

## Bien choisir ses matériaux de construction

Le choix des matériaux de construction peut se faire au regard de nombreux critères, qu'ils soient techniques, fonctionnels, économiques, écologiques ou esthétiques. Tous ces critères peuvent d'ailleurs se retrouver dans un même projet.

Il est toutefois admis que doit primer **le confort**, autant celui des agriculteurs dans leurs travaux quotidiens que celui des animaux, lorsqu'il s'agit d'un bâtiment d'élevage. Doit également être prise en compte **la mutabilité de la construction** ainsi que sa pérennité et son coût d'entretien. Le bâtiment agricole doit être le reflet de la production agricole creusoise.



## Nuancier pour les toitures



La juxtaposition de couleurs permet de modifier l'impact visuel d'un bâtiment. La texture du matériau, son exposition à la lumière ou la stabilité de la couleur dans le temps sont à prendre en compte. Il est également possible de choisir une seule teinte pour la toiture et le bardage, unifiant ainsi le bâtiment et pouvant faciliter la lecture qu'on aura de lui dans son environnement.

## Nuancier pour les bardages



Il est vivement conseillé de privilégier des teintes sombres ou des gris colorés, se mariant davantage avec les couleurs de nos campagnes.

Il est également possible d'utiliser la couleur pour mettre en évidence un élément architectural particulier ou bien révéler un aspect des activités de l'exploitation agricole.



# à lire

- **Qualité architecturale des bâtiments agricoles** - Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales + Ministère de la Culture et de la Communication, 2003
- **Insertion paysagère des bâtiments agricoles** - SMADC Pays des Combrailles et CAUE du Puy-de-Dôme, 2008
- **Bâtiments agricoles, architecture et paysage** - DRAC de Basse-Normandie et STAP du Calvados, de la Manche et de l'Orne, 2013
- **Bâtiments agricoles et paysage** - CAUE de Loire-Atlantique, 2013
- **Paysages et bâtiments agricoles, guide à l'usage des agriculteurs** - CAUE du Rhône, 2013
- **Bâtiments agricoles et paysages** - CAUE de l'Allier
- **Bâtiment agricole et paysage, bien réussir leur intégration** - Chambres d'Agricultures du Nord-Pas-de-Calais
- **Conserver, restaurer et valoriser le bâti creusois ancien** - Ouvrage collectif - Patrimoine de la Creuse, Conseil Départemental de la Creuse, 2006

Pour toute question concernant l'implantation d'un bâtiment agricole :

- **Mairie de votre commune**
- **Direction Départementale des Territoires** Cité administrative BP 147 23003 Guéret Cedex  
Tél.: 05 55 61 20 23 Fax : 05 55 61 20 21 E-mail : ddt@creuse.gouv.fr

Pour toute question concernant la création et la mise en œuvre d'un bâtiment agricole :

- **Chambre d'Agriculture de la Creuse** 8, avenue d'Auvergne BP 89 23011 Guéret Cedex Tél.: 05 55 61 50 25 Site Internet : [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)
- **Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine**  
14, avenue Louis-Laroche 23000 Guéret Tél.: 05 55 52 11 52 E-mail : [stap.creuse@culture.gouv.fr](mailto:stap.creuse@culture.gouv.fr)

Maison Départementale des Patrimoines  
11 rue Victor Hugo - B.P. 250 ■ 23000 Guéret  
Tél.: 05 44 30 27 56 ■ Fax : 05 44 30 27 90  
E-mail : [caue23@caue23.fr](mailto:caue23@caue23.fr) ■ Site Internet : [www.caue23.fr](http://www.caue23.fr)

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



Textes et crédits photographiques : CAUE 23 - Tous nos remerciements à Nicolas Chevalier - UDAP de la Creuse, Xavier Devaux - Conseil Départemental de la Creuse, Pauline Foucault, Arthur Lacroix, Éric Laubretton, Simon Le Cléach, Hervé Mathez, Renaud Selles - Chambre d'Agriculture de la Creuse et Juliette Tranchant - Pays Ouest Creuse - Conception graphique: CAUE 23 - Impression : Grapho12 2016